

**Explication linéaire - Extrait n° 3 : Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil***

**Des « sauvages » ou des « civilisés », qui sont les plus « barbares » ?**

**INTRODUCTION :**

**contexte + bio auteur :** XVIe siècle marqué par deux phénomènes: guerre de religion (persécution des protestants) et conquête, puis colonisation du continent américain. Jean de Léry fait partie des réformés (protestants), et pour fuir les persécutions, il rejoint le Brésil, où il partage pendant un temps la vie des Indiens *Tupinamba* du Brésil.

**Présentation œuvre + extrait :** Jean de Léry rapporte ses observations dans un livre intitulé *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* en 1578. Il s'agit de l'une des sources dont s'inspire Montaigne (qui, lui, n'a pas fait le voyage). Après avoir longuement décrit les coutumes des *Tupinamba* et donné des détails sur leurs pratiques cannibales, Jean de Léry en vient à évoquer la France et les guerres de religion.

**PROBLEMATIQUE :** comment Jean de Léry montre-t-il dans cet extrait que les Européens peuvent être plus barbares que ceux qu'ils appellent « sauvages » ?

**LECTURE du texte**

**ANNONCE des mouvements :**

Mouvement 1 : de l. 1 à l. 10 : Une condamnation du prêt à usure, comparé à une sorte de cannibalisme

Mouvement 2 : de l. 11 à l. 23 : Une dénonciation virulente des actes de cannibalisme et de violence commis lors des guerres de religion

Mouvement 3 : de l. 24 à l.29 : La conclusion de Jean de Léry : les Européens sont plus cruels que les « sauvages ».

**Premier mouvement : de l. 1 à l. 10**

**Une condamnation du prêt à usure, comparé à une sorte de cannibalisme**

Je repère, je relève	Je nomme le procédé	J'interprète (= je donne du sens) en reliant au titre du mouvement
"sauvages anthropophages", "nations barbares"	GN désignant Indiens dont Jean de Léry vient de parler (avant le début de cet extrait)	Les premières lignes assurent la transition avec celles qui précèdent l'extrait. On comprend que Jean de Léry vient de décrire les pratiques cannibales des Indiens. Il recourt à des expressions péjoratives, se conformant à la conception dominante en son temps : les peuples du Nouveau monde sont des "sauvages".
"cruauté", "avoir horreur", "choses tant horribles"	Champ lexical de l'horreur + 2 termes de la même famille	Jean de Léry condamne clairement le cannibalisme des Indiens du Brésil, en mettant l'accent sur l'horreur qu'il peut inspirer.
"dresser les cheveux en la tête"	+ image concrète de la peur	
"Je pourrais encore amener quelques autres semblables exemples... n'était qu'il me semble..."	Construction concessive : « n'était que » = si ce n'était que = mais	Cette phrase achève la transition entre le propos qui précède et la suite. Jean de Léry achève ici de parler de la cruauté des Indiens.
"Néanmoins"	Adverbe marquant l'opposition	Réorientation du propos : Jean de Léry va maintenant parler des Européens.
"afin que ceux qui liront ces choses tant horribles [...] pensent aussi un peu de près à ce qui se	Proposition subordonnée conjonctive complément circonstanciel de but introduite par « afin que »	Il justifie la suite de son raisonnement : l'objectif affiché est que ses lecteurs connaissent aussi des exemples d'actes « barbares » commis parmi eux, en Europe.

fait par deça parmi nous"		
« Je dirai <u>en premier lieu</u> »	Locution adverbiale (= un adverbe en plusieurs mots) qui joue le rôle de connecteur logique	Jean de Léry <b>aborde ici son premier argument</b> (il s'agit d'un « argument par l'exemple »)
"nos gros usuriers" (suçant le sang et la moelle, et par conséquent mangeant tous en vie, tant de veuves orphelins et autres pauvres personnes auxquels il vaudrait mieux couper la gorge d'un seul coup, que de les faire ainsi languir)".	Usuriers : ceux qui prêtent de l'argent à ceux qui n'en ont pas, afin de faire d'importants bénéfices grâce aux intérêts.  métaphore qui compare le prêt à usure au fait de dévorer les pauvres + métaphore du vampire ° champ lexical de la violence + emploi des termes "veuves", "orphelins", "pauvres" = lexique de la faiblesse et de la vulnérabilité.	Jean de Léry considère que les « gros usuriers » sont comme des cannibales voire des vampires. Or le vampire est une figure surnaturelle, un monstre effrayant (et non un humain) : il cherche donc à <b>diaboliser les usuriers</b> pour mieux nous convaincre de leur cruauté. La violence de leurs actes apparaît d'autant plus grande que Jean de Léry insiste sur la faiblesse de leurs victimes : des épouses qui ont perdu la protection de leur mari, des enfants sans parents. Il affirme qu'il vaudrait mieux les tuer d'un seul coup que de les faire souffrir. Jean de Léry cherche à soulever l'indignation envers les usuriers (registre polémique) et la pitié envers les victimes (registre pathétique).
« on dira qu'ils sont encore plus cruels que les sauvages dont le parle »	Phrase comparative	Jean de Léry <b>tire sa conclusion</b> de ce premier exemple : <b>il dénonce clairement les usuriers</b> en les déclarant plus méchants et violents que les Indiens.

Cc° /tr : Jean de Léry **condamne le prêt à usure**, qu'il considère comme une pratique sociale et économique plus cruelle et inhumaine, encore que le cannibalisme des Indiens. C'est la première étape d'une démarche de comparaison qui va conduire Jean de Léry à relativiser la cruauté des Indiens dans ce passage.

#### Deuxième mouvement I. 11 à 23

#### Une dénonciation virulente des actes de cannibalisme et de violence commis lors des guerres de religion

"davantage"	Adverbe jouant le rôle de connecteur logique et exprimant l'addition (comme la locution "de plus").	Jean de Léry <b>aborde ici son deuxième exemple</b> , plus grave ou plus concret, de la cruauté des Européens.
"l'action brutale de mâcher et manger réellement la chair humaine"	Périphrase donnant la définition du cannibalisme, au sens propre. + adverbe "réellement".	Jean de Léry s'apprête à aborder <b>des cas réels de cannibalisme</b> (et non plus au sens figuré, comme c'était le cas pour les usuriers).
Totalité du paragraphe	Questions rhétoriques ou oratoires : les questions n'attendent pas de réponses, elles énoncent en fait des affirmations	Jean de Léry formule son argument et ses exemples sous la forme d'une question rhétorique : il y a eu et il y a encore, à son époque, des pratiques de cannibalisme chez des chrétiens.

<p>« ne s'étant pas contentés", "n'ont pu rassasier ... sinon en mangeant de leur foie et de leur coeur »</p>	<p>Tournures négative et restrictive + adverbe « cruellement » + vocabulaire concret : foie, coeur</p>	<p>Jean de Léry met l'accent sur la soif de cruauté et de violence des chrétiens, qui va jusqu'au cannibalisme. Il en parle de façon concrète et crue pour susciter notre dégoût.</p>
<p>"je m'en rapporte aux histoires" "en France", "à Paris, le 24 août 1572" "sanglante tragédie" "par tout le Royaume" "Lyon", "la rivière de la Saône"</p>	<p>Les histoires = les ouvrages d'histoire Indicateurs temporels et géographiques = exemple concret, réel, historique</p>	<p>Il accrédite son propos en se référant à des ouvrages d'histoire, qui en garantissent la véracité. Jean de Léry évoque ici un événement historique, le massacre de la Saint-Barthélémy, qui commence à Paris en 1572 et entraîne des massacres de Protestants dans tout le royaume de France. (Rappelons que Jean de Léry était lui-même protestant et qu'il a rejoint la colonie du Brésil pour échapper à la persécution catholique)</p>
<p>"actes horribles", "sanglante tragédie", "d'une façon plus barbare et plus cruelle que celle des sauvages"</p>	<p>Champ lexical de l'horreur + comparatif "plus que" : supériorité des Français sur les Indiens en barbarie</p>	<p>Les Européens dont preuve d'une plus grande sauvagerie que les Indiens. Le champ lexical de l'horreur s'applique ici, cette fois, aux agissements des Européens.</p>
<p>"la graisse des corps humains" [...] ne fut-elle pas publiquement vendue au plus offrant et dernier enchérisseur ? »</p>	<p>Champ lexical de la vente</p>	<p>1er exemple : la vente de la "graisse des corps humains", qui transforme des êtres humains en animaux de boucherie, voire en objet. Jean de Léry dénonce non seulement la cruauté, mais le cynisme (absence de morale) des Français attirés par l'appât du gain.</p>
<p>"les foies, coeurs, et autres parties des corps de quelques-uns ne furent-ils pas mangés par les furieux meurtriers, dont les enfers ont horreur?"</p>	<p>Champ lexical du corps, vocabulaire concret, cru.  Lexique de la folie + hyperbole (les chrétiens cannibales font horreur même aux enfers)</p>	<p>2e exemple : Jean de Léry évoque des actes de cannibalisme réel commis pendant la Saint-Barthélémy. Il veut susciter l'horreur et le dégoût chez son lecteur.  Jean de Léry diabolise les catholiques et sous-entend qu'ils seront damnés pour avoir agi contre les préceptes chrétiens.</p>
<p>Cc° /tr : Ici, on voit bien comment la comparaison Indiens/Européens vise clairement à critiquer ses derniers. Jean de Léry évoque ici les guerres de religion, en attaquant par des sous-entendus les partisans du roi catholique qui se sont rendus coupables d'actes anthropophages selon lui. L'"horreur" n'est plus seulement celle qu'inspire le cannibalisme des Indiens, mais aussi et surtout celle que peut légitimement inspirer les actes commis dans le contexte des guerres de religion.</p>		
<p><b>Troisième mouvement</b> <b>de l. 24 à l.29 : La conclusion de Jean de Léry : les Européens sont plus cruels que les « sauvages ».</b></p>		
<p>"par quoi"</p>	<p>Connecteur logique exprimant la conséquence et introduisant la conclusion</p>	<p>Amorce le dernier mouvement du texte, dans lequel Jean de Léry va formuler la conclusion qui découle de ses observations.</p>
<p>"qu'on abhorre plus tant désormais"</p>	<p>Abhorrer = détester + subjonctif à valeur</p>	<p>Jean de Léry invite à changer notre autre regard sur le monde "sauvage" : nous ne</p>

<p>"il y en a de tels, voire d'autant plus détestables et pires au milieu de nous"</p>	<p>d'injonction (ordre) comparatif "plus" et superlatif "pire" + adjectif "détestables"</p>	<p>pouvons plus juger aussi sévèrement la cruauté des Indiens, à partir du moment où nous savons que les Chrétiens ont donné des exemples d'une cruauté plus grande.</p>
<p>"les nations lesquelles leur sont ennemies" VS "leurs parents, voisins et compatriotes"</p>	<p>- lexique exprimant des relations de proximité - antithèse Indiens (qui s'attaquent aux nations ennemies) VS Chrétiens (qui s'entretuent)</p>	<p>Jean de Léry condamne explicitement les Européens : ils sont plus cruels que les Indiens et s'attaquent entre eux.</p>
<p>"des choses si monstrueuses et prodigieuses"</p>	<p>+ adverbe intensif "si" + hyperboles « monstrueuse » et « prodigieuse » (prodige = fait surnature)</p>	<p>Jean de Léry insiste sur la sauvagerie dont les Français ont fait preuve : sauvagerie si grande qu'elle en devient quasiment surnaturelle, incroyable.</p>

CC° : Jean de Léry termine en formulant sa thèse de manière explicite : la barbarie est plus présente dans « notre » monde « civilisé » que chez ceux qu'on appelle « sauvages » et qu'on accuse d'être barbares.

**CONCLUSION :**

Bilan : Comme Montaigne peu après lui, Jean de Léry dénonce l'ethnocentrisme des Européens, et passe, par comparaison, de la peinture des "sauvages" à la dénonciation virulente de la barbarie dont font preuve les Européens, en particulier dans le contexte des guerres de religion. Il n'hésite à user de tous les procédés pour susciter l'indignation et l'effroi de son lecteur, afin de lui faire partager son point de vue. Il conclut très explicitement que les Européens se sont montrés, dans l'histoire, plus cruels et mauvais que les Indiens.

Ouverture : Ce passage est caractéristique de la réflexion humaniste au XVI° siècle : la rencontre avec l'autre, jugé a priori comme « sauvage » et barbare, conduit en fait à s'observer soi-même, parfois d'un œil critique. En mesurant le prix de la vie humaine, et le comportement des différents peuples face au respect de la vie humaine, on en arrive à remettre en cause la supériorité morale supposée des Européens.